

**FALQUE PIERROTIN/ANJ : retraite méritée mais bilan très mitigé**

Isabelle FALQUE PIERROTIN responsable de l' Autorité Nationale des jeux (ANJ) partira à la retraite en juin 2026. Retraite méritée mais bilan très mitigé... pour ne pas dire catastrophique pour l'économie des jeux d'argent. Souhaitons bonne retraite à l'ex Présidente, mais souhaitons surtout que son successeur - **Pascal CHEVREMONT** - comprenne que la Politique des jeux de la France, les opérateurs, les millions de joueurs qui financent volontairement l'économie des jeux de hasard, (*l'impôt ludique un impôt démocratique ou seul les joueurs cotisent volontairement*) méritent un autre traitement que la politique des jeux sanitaire et néo prohibitionniste imposée par la Présidente de l'ANJ, sous l'influence de la *doxa* du jeu pathologie maladie. Isabelle FALQUE PIERROTIN laissera un sacré bilan, quand elle arrêtera ses fonctions avec sans doute une *très bonne retraite*, comme l'était son salaire. Dans une posture ethnocentrée tout au long de son mandat, elle a eu du mal à comprendre que des millions de français des catégories populaires et moyennes - *qui n'ont pas son niveau de salaire et ensuite son niveau de pension quand ils partent à la retraite* - jouent (parfois, souvent...) à des jeux d'argent, pour rêver, essayer de décrocher le jackpot, changer de vie, ou tout simplement pour essayer d' *améliorer l'ordinaire*. Sans parler des « petites gens », des *gens de peu* chers au sociologue Pierre SANSOT, des petits retraités (souvent malades, handicapés qui ont perdu des proches...) qui jouent. Car quand on a une « vie étriquée » et qu'on joue, on n'est « jamais vraiment seul ». Le jeu n'est pas une maladie, une drogue, comme le suggérait fortement et en permanence l'ANJ, c'est une passion parfois excessive qui a des vertus thérapeutiques et existentielles. Cela l'ex responsable de l'ANJ ne l'a pas compris. Quant à la volonté d'Isabelle FALQUE PIERROTIN de lutter contre le jeu des mineurs, la socialisation ludique primaire, la transmission ludique intergénérationnelle ( élément important de la culture populaire) elle outrepassait la mission qui incombe à un régulateur, qui ne doit pas être une police des familles.

***"Puissent les suivants, construire et non détruire " ( Emmanuel MACRON lors du dernier sommet Choose France à Versailles) ( repris par le canard enchainé n°5508, 3 juin 2026, page 2 : " L'année des dernières")***

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN, Sociologue.**

----  
**juin 2026**

-----

Isabelle FALQUE PIERROTIN quittera l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) en juin 2026 et sera remplacée par Pascal CHEVREMONT (1) Au moment où la responsable de l'ANJ vient, à 66 ans, de "demander" (sic) ses "droits à la retraite" ( ou elle a été "admise" (2) *le langage abscons de la haute admistration nous étonnera toujours*) il est trop tôt pour dresser un bilan de son long mandat. Néanmoins quelques mots s'imposent.

**La politique des jeux *bienveillante et compréhensive* de Jean François VILOTTE (1° président de l'ARJEL) la politique des jeux *liberticide et sanitaire* d'Isabelle FALQUE PIERROTIN**

Alors retraite méritée ? Certainement et nous souhaitons naturellement *"des jours heureux"* à l'ex présidente, malgré nos multiples articles - parfois au vitriol - pour dénoncer sa politique des jeux sanitaire et néo prohibitionniste. Ce n'est pas un problème de personne. Même si, ayant travaillé cinq ans à l'ARJEL comme sociologue, agent de l'État(3) ( AAI (4) *qui a précédé l'ANJ*) - sous la direction et au contact direct - de Jean François VILOTTE (1° président de l'ARJEL) nous avons pu voir la différence entre la politique des jeux bienveillante et compréhensive de ce dernier qui savait faire la part des choses, et la politique des jeux liberticide de Madame FALQUE PIERROTIN qui - de manière aveugle - a placé le jeu qualifié (par certains addictologues) "d'excessif, de pathologique, de compulsif.." au centre de son action. Alors que cette notion d'addiction au jeu – une addiction sans substance !? - cette *construction sociale*, fait débat au sein de la communauté scientifique des sciences sociales. ( confer nos deux articles)

- Addiction au jeu : réalité médicale ou pathologisation d'un Fait Social ? : (25 pages, 2 annexes, janvier 2021) (publié sur : [lescasinos.org](http://lescasinos.org) 22/I/2021 )
- « Le jeu excessif est-il une addiction ? *Sciences sociales et santé*, 2022/2 (Vol. 40), p. 95-104. Juin 2022. DOI : 10.1684/sss.2022.0228. URL: <https://www.cairn.info/revue-sciences-sociales-et-sante-2022-2-page-95.htm>

L'ex responsable de l'ANJ a une seule excuse. Feu Charles COPPOLANI, le deuxième Président de l'ARJEL, avait largement contribué à faire entrer le "loup" (la doxa du jeu pathologie maladie) dans la bergerie. Néanmoins Isabelle FALQUE PIERROTIN avait les moyens

intellectuels de prendre du recul et de la hauteur, pour comprendre que les jeux de hasard & d'argent constituent un Fait Social ( culturel, historique, économique) avant d'être un problème de santé publique.

**« Tu ne joueras point » : Isabelle FALQUE PIERROTIN, une posture ethnocentrée et moralisatrice tout au long de son mandat**

Mais nous ne nous inquiéterons pas trop de la retraite de Madame PIERROTIN. Longtemps responsable de la CNIL et ensuite de l'ANJ avec les émoluments correspondants, elle ne devrait pas connaître des fins de mois difficiles, contrairement à de nombreux français qui ont une pension riquiqui. Ce qui nous fait dire la chose suivante :

"Isabelle FALQUE PIERROTIN laissera un sacré bilan, quand elle arrêtera ses fonctions avec sans doute une *très bonne retraite*, comme l'était son *confortable salaire*. Dans une posture ethnocentrée tout au long de son mandat, elle a eu du mal à comprendre que des millions de français des catégories populaires et des classes moyennes - *qui n'ont pas son niveau de salaire et ensuite son niveau de pension quand ils partent à la retraite* - jouent (parfois, souvent...) à des jeux d'argent, pour rêver, essayer de décrocher le jackpot, changer de vie, de condition sociale ou tout simplement pour essayer de *mettre du beurre dans les épinars et améliorer l'ordinaire*, en jouant au Loto, au Kéno, à Crescendo, au Millionnaire.... Sans parler des « petites gens », des *gens de peu* chers au sociologue Pierre SANSOT (1928-2005), des petits retraités (souvent malades, handicapés qui ont perdu des proches...) qui jouent petitement Car quand on a une « vie étriquée » et qu'on joue, on n'est « jamais vraiment seul »(4) Le jeu a des vertus thérapeutiques et existentielles.

Cela Madame PIERROTIN ne l'a pas compris. Chaque fois qu'elle intervenait dans les médias, elle semblait comme choquer que des millions de Français jouent. Une position sanitaire mais aussi une opinion sur les jeux, très largement moralisatrice : "Tu ne joueras point". Une des premières conventions signée par Isabelle FALQUE PIERROTIN a concerné comme par hasard l'UNAF, cette association qui agit souvent comme une *police des familles*. ( confer notre article : Jean-Pierre MARTIGNONI : UNAF, ANJ : *Police des familles joueuses ? = Une intrusion sociologique* de l'UNAF et de l'ANJ dans la socialisation ludique primaire qui pose problème( avril 2021, 45 pages, 51 notes, 12 annexes) ( lescasinos.org 7/4/2021 )

**Dans une sorte de pensée magique (*wishful thinking*)  
parisienne totalement hors sol - Isabelle FALQUE PIERROTIN a  
voulu imposer "un nouveau modèle économique" aux opérateurs**

En outre visiblement Isabelle FALQUE PIERROTIN ne connaissait pas les jeux d'argent, les joueurs, les turfistes, les espaces de jeu, *la culture ludique du peuple qui joue*, dans les espaces de vente de la FDJ, dans les bar PMU, dans les casinos, sur les hippodromes... Elles ne fréquentaient pas les jeunes qui jouent en ligne aux paris sportifs (notamment sur les matchs de foot) et pas seulement dans les banlieues. Elle n'avait probablement jamais joué de sa vie, jamais rempli une grille de loto, jamais glissé des pièces dans une machine à sous, en espérant qu'elle accouche des trésors qu'elle contient.

Alors retraité méritée pour ce grand serviteur de l'État, mais bilan mitigé, très mitigé pour ne pas dire catastrophique pour l'économie des jeux, comme nous le verrons dans notre prochaine contribution qui concerne la Française des jeux. Stéphane PALLEZ vient de publier de très mauvais résultats pour le premier semestre 2026 lors de sa dernière assemblée générale.

Il faut dire qu'Isabelle FALQUE PIERROTIN a voulu tout au long de ces deux mandats, mener une guerre ludique contre les opérateurs pour "désintensifier les pratiques ludiques des Français" Elle a voulu imposer - dans une sorte de pensée magique (*wishful thinking*) totalement hors sol - "un nouveau modèle économique" aux opérateurs, qui met à mal désormais l'avenir même du premier opérateur national : la Française des jeux.

**La FDJ désormais fortement impactée par la politique des  
jeux d' qu'Isabelle FALQUE PIERROTIN , l'action FDJ united a  
perdu 51% en cinq ans**

Dernier point d'orgue de ce combat, l'assemblée générale de la FDJ du 23 avril 2026. La veille, l'action *FDJ United* dévissait de 8% en une seule journée ! Du jamais vu. Le marché sanctionnait la révision des objectifs annuels. Au final l'action a perdu : 29% en un an ; 37 % en trois ans; 51% en cinq ans. Une dégringolade boursière pour *ce bijou de famille de l'État croupier*, dont certains ont regretté qu'il soit privatisé, d'autres soulignant les contradictions de cette privatisation. (*Confer notre entretien aux Échos : « L'État ne coupe pas le lien incestueux avec la FDJ »*)

*Sociologue expert des jeux d'argent, Jean-Pierre MARTIGNONI-HUTIN estime qu'« il y a beaucoup de contradictions » dans la privatisation de la FDJ.(les échos Christophe PALIERSE, 7 nov. 2019) (4)*

Les mauvais résultats de la FDJ pour le premier semestre (S1) s'expliquent certes par les hausses des taxes, qui pèseront 90 millions en 2026 en année pleine. Mais sur le fond du dossier, les actionnaires de l'opérateur (56,24 % sont des actionnaires individuels ) peuvent vouer aux gémonies Isabelle FALQUE PIERROTIN et le Collège de l'ANJ ( ou les addictologues sont surreprésentés) qui depuis plusieurs années:

- multiple les mesures liberticides et sanitaires,
- finance à grands frais - d'innombrables sondages sur l'addiction, le jeu des mineurs, les paris sportifs, les jeux de grattage ... qu'elle instrumentalise ensuite grossièrement pour "*construire l'opinion* ", manipuler les parlementaires, le gouvernement...
- publie des tribunes incendiaires contre les jeux d'argent, contre les loteries, contre les jeux de grattage ...
- signe de multiples conventions avec des associations moralistes anti jeu, des structures sanitaires (UNAF, Fédération addictions....)
- effectue sur le site de l'ANJ et dans les médias un *gambling bashing* et un *egambling bashing* permanent contre les opérateurs et notamment contre le premier d'entre eux la FDJ

***Police des familles, outrances provocatrices : Les "pochettes cadeaux jeux de grattage de la FDJ", des "cadeaux empoisonnés" pour Isabelle FALQUE PIERROTIN !!***

Isabelle FALQUE PIERROTIN s'est en même pris aux "pochettes cadeaux jeux de grattage de la FDJ" que certains français offrent parfois à la famille entourée pour Noël. Petits "cadeaux ludiques" que l'ANJ, agissant comme une véritable *police des familles*, a qualifié... de "cadeaux empoisonnés". Confer nos articles :

- " Pochettes jeux de grattage de la FDJ pour Noël = l'ANJ "empoisonne" les français" : Depuis quelques jours l'Autorité Nationale des Jeux affiche sur son site de manière provocatrice le message suivant : "*Offrir des jeux d'argent à des enfants pour Noël, un « cadeau empoisonné » ?* (anj 15.12.2025) (décembre 2025, 12 pages), *publié sur les casinos.org 24/12/ résumé de l'article en annexe 2*

- « Police des familles : pas de jeux de grattage au pied du sapin avec l'Autorité Nationale des jeux ! » ( décembre 2024, 17 pages) publié sur les casinos.org 29/12/ 2024) *résumé de l'article en annexe 3*

**Au conseil d'État la Française des jeux porte plainte contre l'Autorité Nationale des jeux pour *excès de pouvoir* : il faut dire qu' Isabelle FALQUE PIERROTIN a exercé son pouvoir avec excès**

Ces diktats imposées par Isabelle FALQUE PIERROTIN à l'opérateur historique sont de véritables oukazes. Pour cette raison en 2025, la FDJ a porté plainte devant le Conseil d'État pour *excès de pouvoir de l'ANJ.* Confer notre article : « Conseil d'État/ANJ : *guerre ludique* contre la FDJ : le recours de la Française des jeux contre l'Autorité Nationale des jeux pour *excès de pouvoir*, rejeté par le Conseil d'État. Le régulateur va pouvoir poursuivre en toute impunité sa *guerre ludique* contre les opérateurs de jeux d'argent, contre les joueurs » ( Février 2025, 36 pages, 23 notes, 5 annexes ) *publié sur casino-legal-france.fr. ;27 /2/2025 )*

Il était plus que probable que cette politique des jeux sanitaire et autoritaire mis en œuvre par Isabelle FALQUE PIERROTIN et le Collège de l'ANJ, allait un jour ou l'autre avoir des conséquences négatives sur l'économie ludique, la sociologie des jeux d'argent, la socialisation ludique contemporaine. C'est désormais chose faite. Ces directives liberticides menées par le régulateur commencent visiblement à porter leurs fruits.

Il faut dire que désormais à cause du régulateur, la Française des jeux ne peut plus :

- promouvoir ses jeux comme elle le souhaite;
- lancer de nouveaux jeux en toute liberté;
- faire de la publicité quand elle le juge nécessaire
- mettre ce qu'elle veut dans ses publicités et communications sur ses loteries et ses jeux de grattages

**Pactoles limités, conditions d'exploitations draconiennes imposées par Isabelle FALQUE PIERROTIN, l'opérateur de loterie apparait désormais pieds et poings liés.**

L'ambiance délétère et sanitaire insufflée en permanence par Isabelle FALQUE PIERROTIN, certains addictologues. (dont Jean Michel COSTES membre du Collège de l'ANJ) limite également fortement la FDJ en matière de pactoles. Big Win indispensables pour fidéliser les joueurs, attirer de nouveaux clients, mobiliser les joueurs occasionnels très friands de grosses cagnottes. Des millions Français jouent uniquement

quand il y a des jackpot importants. D'où l'importance vitale de ces magots qui font rêver. Mais là aussi le régulateur, des associations anti jeu, la doxa du jeu pathologie maladie - et quelques hommes politiques ! - tiennent depuis des années des discours moralisateurs pour diminuer ces pactoles, indispensables à "l'industrie du rêve «et à "l'imaginaire ludique".

Le régulateur prohibe parfois sans vergogne - avec l'aval d' Isabelle FALQUE PIERROTIN - des jeux de la FDJ. Et si le plus souvent il les autorise, c'est à titre *provisoire* (par exemple Crescendo), avec des conditions d'exploitations draconiennes et une multitude d'injonctions, de contrôles, de clauses de revoyure... Quand on lit "les décisions" du Collège de l'ANJ ( toutes signées par Isabelle FALQUE PIERROTIN) l'opérateur de loterie apparaît pieds et poings liés. Tout est fait pour qu'il ne puisse plu se développer et que ses clients - en permanence infantilisés et surveillés - jouent moins. Des systèmes (imposés par le régulateur) limitent les joueurs qui jouent "en ligne ou sur compte", et freinent la croissance des revenus de la FDJ, le panier moyen. Ces mesures piétinent la liberté des joueurs, pourtant majeurs et vaccinés. Elles les empêchent de jouer comme ils le souhaitent.

Lors de la dernière l'assemblée générale de la FDJ, un actionnaire - joueur de la FDJ - s'est fait l'écho de ces mesures néo prohibitionnistes, mise en place par Isabelle FALQUE PIERROTIN sous la domination de la doxa du jeu pathologique. Il "*a regretté en tant que joueur, que sa mise ait été plafonné à 120 euros*". Il s'agit d'un système automatique, censé identifier les risques de bascule vers une perte de contrôle par certain de leur pratique de jeu "

**Censure : A cause d' Isabelle FALQUE PIERROTIN la Française des jeux ne peut plus mentionner dans sa communication sur le Loto du Patrimoine et le jeu de grattage à 15 euros Mission Patrimoine, sa mission d'intérêt général : sauver & restaurer le patrimoine national.**

Isabelle FALQUE PIERROTIN qui visiblement ne connaît pas la riche Histoire des loteries, s'en est pris également de manière ubuesque au Loto du Patrimoine . (Décision n° 2026-IO8 du 16 avril 2026, site de l'anj 22 avril 2026 .) Pas moins de 6 pages, denses, redondantes, bureaucratiques, tatillonnes; pas moins de 14 articles pour *une longue plaidoirie à charge*, ou l'ANJ fait *le procès* de Mission Patrimoine.

A cause du régulateur censeur, la Française des jeux ne peut plus désormais mentionner dans sa communication sur le Loto du Patrimoine et le jeu de grattage à 15 euros Mission Patrimoine, sa raison d'être et sa fonction d'intérêt général : *sauver & restaurer le patrimoine national*. C'est clairement une censure. Il faut dire que l'ANJ s'y connaît en matière de censure. Confer notre article : Jean-Pierre MARTIGNONI : Censure de

la publicité WINAMAX : une dérive liberticide de l'ANJ ( 17 pages , 15 notes, 3 annexes, mars 2022 )( CASINO LÉGAL FRANCE 25 /3/2022 )

A chaque rentrée, ce jeu apprécié par des millions de Français, renouait fortement avec *l'histoire des loteries, leur utilité sociale*. Le fait qu'il se déroule annuellement, renforçait son attractivité et l'intérêt des joueurs fidèles ou occasionnels, mais - par définition - diminuait fortement les risques de répétition et d'addiction dont nous bassine pourtant en permanence Isabelle FALQUE PIERROTIN. Difficile de jouer compulsivement, quotidiennement, souvent, à un jeu se déroulant... une fois par an.

Il éclairait en outre pendant plusieurs semaines ( dans les médias, dans la presse, notamment régionale), notre riche patrimoine national, construit depuis des siècles sur tout le territoire de l'hexagone et dans les DROM, et restauré grâce aux français joueurs, qui utilisaient cet *impôt ludique démocratique*, pour *joindre l'utile à l'agréable*. Isabelle FALQUE PIERROTIN a tout fait pour torpiller ce beau jeu, pour le faire disparaître du *paysage ludique contemporain*, animé chaque année en septembre par ce double jeu qui peut rapporter gros. Elle a voulu "déshabiller" ce jeu de sa fonction culturelle, historique et sociale.

**Responsable et coupable : Isabelle FALQUE PIERROTIN s'en prend fortement à la publicité pour les jeux, le nerf de la guerre pour la FDJ. Isabelle FALQUE PIERROTIN peut se réjouir , elle voulait désintensifier les pratiques ludiques des français, le mouvement semble désormais bien enclenché et il concerne en premier chef le premier opérateur national : la FDJ**

De multiples autres injonctions, contrôles, consignes, impositions, prescriptions , sommations :

- rendent désormais difficile voire impossible l'activité de la FDJ
- empêchent l'opérateur d'avoir une actualité commerciale libre, diversifiée, sans cesse renouvelée.

Ne reste pratiquement plus à l'opérateur historique que la publicité sur le lieu de vente (PLV), elle-même fortement encadrée ( et de plus en plus encadré) par l'ANJ.

La Française des jeux, qui faisait souvent partie de l'actualité publicitaire contemporaine, dans nos villes, quartiers et campagnes, a pratiquement disparu de l'espace public à cause d' Isabelle FALQUE PIERROTIN qui s'en est pris fortement à la publicité pour les jeux, le nerf de la guerre pour la FDJ.

Résultat de cette chape de plomb bureaucratique et de ces différentes censures, Stéphane PALLEZ lors de l'assemblée générale

répondant à un actionnaire ne comprenant pas cette baisse soudaine du chiffre d'affaire de la FDJ, a mentionné " *un décrochage extrêmement significatif dans plusieurs activités, en particulier un fort ralentissement des loteries et des jeux de tirage*". Du jamais vu !

Isabelle FALQUE PIERROTIN peut se réjouir , elle voulait désintensifier les pratiques ludiques des français, le mouvement semble désormais bien enclenché et il concerne en premier chef le premier opérateur national : la FDJ

Stephane PALLEZ l'a plusieurs fois répété lors de l'AG du groupe, les hausses d'impôts et de taxes sur les jeux sont peu ou prou responsables de cette situation. Mais même sur ce sujet Isabelle FALQUE PIERROTIN a une part de responsabilité. On se souvient qu'elle avait soutenu ces hausses de la fiscalité sur les jeux de hasard ; Confer l'article des Échos : "*Taxer le marché des jeux d'argent ne paraît pas illégitime », estime le régulateur*" : Isabelle Falque-Pierrotin, la présidente de l'Autorité nationale des jeux, estime qu'un alourdissement de la fiscalité du secteur au nom des enjeux de santé publique serait compréhensible ». ( les échos, Yann DUVERT, 9/10/2024)

Mais la PDG de la FDJ a indiqué aussi que " *ces vents contraires*" *proviennent " des durcissements réglementaires "* Et qui a mise en musique de manière tatillonne et machiavélique depuis plusieurs années ce durcissement ? Isabelle FALQUE PIERROTIN ; qui fait en permanence de l'excès de zèle, dans une fuite en avant moralisatrice et sanitaire dictée ( directement ou indirectement) par la doxa du jeu pathologie maladie et différentes associations avec qui elle signe parfois des tribunes prohibitionnistes outrancières, sortant sans vergogne de son devoir de réserve, violant la neutralité qui incombe à un agent de l'État

Confer la tribune collective scandaleuse totalement subjective publiée dans les Échos du 1° juillet 2025 et signée par Isabelle FALQUE PIERROTIN : "Halte à la banalisation du jeu d'argent !" La France semble connaître l'âge d'or des jeux d'argent, à la nocivité certaine....." ( confer annexe 1)

**Pascal CHEVREMONT nouveau Président de l'ANJ va  
remplacer Isabelle FALQUE PIERROTIN : "*Puissent les suivants,  
construire et non détruire*"(E. MACRON)**

Alors souhaitons une dernière fois bonne retraite à Isabelle FALQUE PIERROTIN mais souhaitons surtout que son successeur - Pascal CHEVREMONT - comprenne que la Politique Des jeux de la France, les opérateurs, les millions de joueurs qui financent volontairement l'économie des jeux de hasard, (*l'impôt ludique un impôt démocratique ou seul les joueurs cotisent volontairement*) méritent un autre traitement que la politique des jeux sanitaire et néo prohibitionniste imposée par Isabelle FALQUE PIERROTIN, sous l'influence et la domination de la *doxa* du jeu pathologie maladie.

**"Puissent les suivants, construire et non détruire " ( Emmanuel MACRON lors du dernier sommet Choose France à Versailles)(6)**

notes =

1. Confer : "Paris sportifs. Pascal Chevremont à la tête de l'ANJ"(28 mai 2026, sbc sport business club); "L'Élysée propose la nomination de Pascal Chevremont à la présidence de l'ANJ(acteurs publics- 28 mai 2026)
2. *Confer le décret du 4 février portant admission à la retraite (Conseil d'État) de Mme FALQUE-PIERROTIN (Isabelle) JORF n°0030 du 5 février 2026, Texte n°40)*
3. *arjel : autorité de régulation des jeux en ligne*
4. *AAI : autorité administrative indépendante*
5. *Ocean VUONG, « L'empereur de la joie »(Gallimard , 2026) ( « dans ce livre O. Vuong chante le courage des petites gens » (Fabrice COLIN, le canard enchainé, n°5508, 3 juin 2026, page 6)*
6. *le canard enchainé n°5508, 3 juin 2026, page 2 : " l'année des dernières"*

-----

**annexes :**

- ANNEXE 1. : "[Halte à la banalisation du jeu d'argent !](#) " La France semble connaître l'âge d'or des jeux d'argent, à la nocivité certaine. Il est cependant possible et indispensable de résister, pour protéger notamment les plus jeunes, plaident les huit signataires de cette tribune. ([Tribune collective publiée sur le site des Échos le 1er juillet 2025](#) )

- ANNEXE 2. *Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN* = " Pochettes jeux de grattage de la FDJ pour Noël = l'ANJ "empoisonne" les français" : Depuis quelques jours l'Autorité Nationale des Jeux ( ANJ) affiche sur son site de manière provocatrice le message suivant : "*Offrir des jeux d'argent à des enfants pour Noël, un « cadeau empoisonné » ?* (anj 15.12.2025) (décembre 2025, 12 pages, 4 notes 4 annes),

*publié sur les casinos.org 24/12/ 2025, casino-legal-france.fr. 24 /12/ 2025)*

- ANNEXE 3. *Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN = « Police des familles : pas de jeux de grattage au pied du sapin avec l’Autorité Nationale des jeux ! » ( décembre 2024, 17 pages, 21 notes, 3 annexes ) publié sur les casinos.org 29/12/ 2024)*

- 

-----

**ANNEXE 1. : "Halte à la banalisation du jeu d’argent ! " La France semble connaître l’âge d’or des jeux d’argent, à la nocivité certaine. Il est cependant possible et indispensable de résister, pour protéger notamment les plus jeunes, plaident les huit signataires de cette tribune. (Tribune collective publiée sur le site des Échos le 1er juillet 2025 )**

- Stéphane Alexandre est le président de la Ligue de l’enseignement de la région Ile-de-France.
- Emmanuel Benoit est le directeur général de l’Arpej (Association de recherche et de prévention des excès du jeu).
- Catherine Delorme est la présidente de la Fédération addiction.
- Isabelle Falque-Pierrotin est la présidente de l’Autorité nationale des jeux.
- Isabelle Lafargue est l’ancienne secrétaire générale de la Fédération des parents d’élèves de l’enseignement public (PEEP).
- Thomas Rohmer est le directeur et fondateur de l’Open (Observatoire de la Parentalité et de l’Éducation).
- Bernard Tranchand est le président de l’Unaf (Union nationale des associations familiales).
- Stéphane Troussel est le président du Département de la Seine-Saint-Denis.

annexe 2:

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN = " Pochettes jeux de grattage de la FDJ pour Noel = l'ANJ "empoisonne" les français" : Depuis quelques jours l'Autorité Nationale des Jeux ( ANJ) affiche sur son site de manière provocatrice le message suivant : "Offrir des jeux d'argent à des enfants pour Noël, un « cadeau empoisonné » ? (anj 15.12.2025) (décembre 2025, 12 pages, 4 notes 4 annes), publié sur les casinos.org 24/12/ 2025, casino-legal-france.fr. 24 /12/ 2025)**

Résumé de l'article : L'Autorité Nationale des Jeux (ANJ), sombrant dans la *cancel culture* (\*) et les *dérives du principe de précaution*, s'interroge de manière provocatrice sur les pochettes jeux de grattage de la Française des jeux (FDJ) à 20 euros, que les français offrent parfois à leur famille entourage, à leurs enfants, à des amis... pour Noël et les fêtes de fin d'année. "Offrir des jeux d'argent à des enfants pour Noël, un « cadeau empoisonné » ? (anj 15.12.2025) Certes il y a un point d'interrogation mais la formule est démesurée. Ce grand serviteur de l'État qui dirige la FDJ - Stéphane PALLEZ - appréciera de se faire traiter en quelque sorte indirectement "d'empoisonneuse"! Dans le même temps le régulateur lance avec l'argent du contribuable, une campagne liberticide sur les réseaux sociaux contre ce clin d'œil ludique "bon enfant" - devenu parfois *une tradition dans certains milieux sociaux populaires* - qui consiste à glisser des jeux à gratter **sous le sapin ou sous l'assiette** pour le réveillon. A travers *ce totalitarisme parisien de la morale, cette police des familles*, un autre grand serviteur de l'État - Isabelle FALQUE PIERROTIN - longtemps responsable de la CNIL désormais Présidente de l'ANJ - donne l'impression : de vouloir interdire aux français de rêver à l'aube d'une nouvelle année source d'espérance; d'empêcher les parents de faire plaisir à leurs proches - parfois à leurs enfants - avec ce petit cadeau original. Drogue, violence, réseaux sociaux, harcèlement, pornographie, images de guerre et d'attentat (*comme celui qui vient de se dérouler en Australie au moment où nous rédigeons cet article*)... n'y a-t-il pas des dangers plus graves pour nos enfants et adolescents que ces pochettes, commercialisées par la FDJ depuis des années sans avoir déclenché de pandémie ludique? Face à cette campagne du régulateur, irrévérencieuse envers les familles et vis à vis de la FDJ, on peut se demander si l'ANJ "n'empoisonne" pas un peu les Français ? Une question posée il y a quelques années par l'éditorialiste Daniel FORTIN reste plus que jamais d'actualité : "*jusqu'où peut-t-on aller dans le contrôle de nos sociétés*" ? (Les Échos 26 juillet 2014 , page 9 : République exemplaire") (\*)**La cancel culture repose sur l'idée que les individus ou les organisations étant coupables d'actes controversés doivent être boycottés.**

### annexe 3

**Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN = « Police des familles : pas de jeux de grattage au pied du sapin avec l’Autorité Nationale des jeux ! » ( décembre 2024, 17 pages, 21 notes, 3 annexes ) publié sur les casinos.org 29/12/ 2024)**

---

Résumé : Pas de trêve de Noel pour l’Autorité Nationale des Jeux dans sa politique des jeux moralisatrice et sanitaire. Le régulateur, sous la houlette d’Isabelle FALQUE PIERROTIN, poursuit sa politique liberticide & néo-prohibitionniste de manière ubuesque et kafkaïenne. Il s’en prend désormais aux *pochettes jeux de grattage* commercialisées par la Française des jeux à l’occasion de Noël. Ce *petit cadeau ludique* bien gentillet d’une valeur de 20 euros, que certains français joueurs et non joueurs offrent parfois à des proches, à la famille entourage, à des amis pendant cette période de fêtes, synonyme de croyance & d’espérance. *De quoi je me mêle ?* a-t-on envie de répondre à la présidente de l’ANJ face à cette intrusion dans *la socialisation ludique intra familiale*. Mais comme Isabelle FALQUE PIERROTIN n’a pas grand-chose à dire pour justifier cette moralisation absurde, elle commande un sondage payé par le contribuable - à l’institut Toluna Harris interactive - pour *faire dire aux Français* ce que pense le régulateur et la *doxa* des jeux d’argent et notamment des jeux de grattage (oubliant que nos concitoyens savent peu ou prou grâce au sociologue Pierre BOURDIEU que les sondages servent avant tout à *faire l’opinion*, à la construire, à la manipuler non à la mesurer scientifiquement). Et qu’apprend -on dans ce sondage :

- que les jeux d’argent seraient ( le conditionnel est de rigueur voir ci-dessus) une activité pratiquement aussi dangereuse pour les enfants que la drogue et l’alcool ;
- que « pour la quasi-totalité des Français, les enfants qui jouent aux jeux d’argent risquent de développer une addiction ».

Si ce scoop de fin d’année - qui n’est hélas pas un poisson d’avril - s’avérait exact, il serait légitime que la Présidente de l’ANJ :

- demande en 2025 la prohibition des jeux d’argent, des activités pratiquement aussi dangereuses que la drogue :
- condamne à de lourdes amendes ( et même plus prison ? vu la gravité des faits) les parents joueurs qui initient leur progéniture aux jeux dans la socialisation ludique intra familiale, la transmission ludique inter générationnelle et en offrant des pochette cadeaux remplies de jeux de grattage à Noel ;

- punissent de la même manière les buralistes revendeurs qui exposent ces même jeux à proximité immédiate des bonbons et autres sucreries destinées aux enfants et aux ados

Plus sérieux, retour à la réalité, à travers le dernier rapport de l'observatoire des drogues (OFDT) sur « *La pratique des jeux d'argent et de hasard en France en 2023* » où l'on apprend qu'en 2023, selon l'Indice canadien du jeu excessif, 1,7 % des joueurs problématiques sont des joueurs à risque modéré et 0,8 % sont des joueurs à risque élevé. Même si cet indice pose de sérieux problèmes épistémologiques et méthodologiques, scientifiques ( artefact, biais, questions surdéterminées... nous y reviendrons dans un prochain article) cela dégonfle singulièrement la baudruche du jeu excessif, addictif, impulsif compulsif... cette *usine à gaz* construit depuis des années par la *doxa* du jeu pathologie maladie, certaines associations ( et relayée sans regard critique depuis des années avec complaisance par des médias parisiens) qui polluent les activités de l'ANJ et la politique des jeux de la France